



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 21 JUILLET 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 16 Juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 17
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-07-2020/063

Objet : Information des décisions n° 2020/013/DM à 2020/016/DM relatives à l'acquisition de véhicules utilitaires et de poids lourds équipés de systèmes de levage avec prestations d'entretiens et de maintenance.

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Lucien SALIBER, Norbert MONSTIN, Thierry MARECHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Jean Louis MARIE LOUISE, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Annick COMIER.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

Vu l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID 19.

Vu les décisions de la commission d'appel d'offres réunie le 26/05/2020,

Considérant l'information qui lui est faite, conformément à l'article 1^{er} II de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, des décisions du président n° 2020/013/DM à 2020/016/DM en date du 28 mai 2020 et relative à la signature des accords-cadres pour l'« Acquisition de véhicules utilitaires et de poids lourds équipés de systèmes de levage avec prestations d'entretien et de maintenance »

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT MINI HT	MONTANT MAX HT	MONTANT MINI TTC	MONTANT MAX TTC
1	Véhicules utilitaires d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes avec un bras de levage.	BAMITEL	71 428 €	214 284 €	71 982,88 €	215 948.64 €
2	Véhicules double cabine 7 places d'un PTAC de 10 tonnes avec un bras de levage	BAMITEL	111 236 €	444 944 €	111 774,56 €	447 098,24 €
3		SORELOC	248 800 €	746 400 €	250 228 €	750 684 €

	Véhicules d'un PTAC de 15 tonnes équipé d'une grue avec benne preneuse, d'un grappin et d'un bras de levage					
4	Véhicules d'un PTAC de 26 tonnes équipé d'une grue et d'un bras de levage	SORELOC	292 800 €	878 400 €	294 500 €	883 500 €

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

De prendre acte des décisions qui leurs ont été présentées en termes d'information.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 12 AOUT 2020

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

